

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Département de l'Yonne  
COMMUNE DE MONTIGNY LA RESLE  
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Délibération n° 2024 - 38  
Séance du 16 octobre 2024

Afférent au Conseil	: 15	Pouvoirs	: 2
En exercice	: 13	Absents excusés	: 2
Présents	: 10	Absents	: 1
Date de convocation	: 09/10/2024	Date d'affichage	: 09/10/2024

L'An deux mil vingt-quatre, le mardi 16 octobre à 19h00, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Dominique TORCOL, Maire.

Etaient présents Dominique TORCOL - Audrey BON - Philippe BALANÇON - Arlette COURTY - Jérôme DUHANOT - Brigitte DURY - Christian DOUSSOT - Marie-Christine GAULUET - Vincent MICHELET - Valérie PERON

Absents excusés :

Pierre Alain BOURDILLON pouvoir à Dominique TORCOL  
Gil GONDET pouvoir à Philippe BALANÇON

Absents : Joao PEREIRA DE MOURA

Secrétaire de séance : Valérie PERON

Le quorum étant atteint le conseil municipal peut délibérer

**OBJET : Aménagement voirie : Approbation de devis de travaux de reprise d'eau pluviale - RUE GRATTO**

Suite aux inondations du 20 juillet 2024, il est nécessaire de procéder au curage de fossés sur 250 m (chemin vers cimetière), au curage du pont amont et aval (rue Gratto).  
Modification de busages. Création d'une traversée de route pour amélioration des écoulements. Pose de buses. Curage fossé abord RD 584  
Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité **DECIDE :**

- De retenir :

L'entreprise GCTP 89144 LIGNY LE CHATEL pour un montant de 9 809,02 € HT soit 11 770,82 € TTC

Et charge le Maire d'effectuer les différentes démarches afférentes à ce dossier

Fait et délibéré, les jours, mois et ans susdits.

Acte rendu exécutoire après  
Dépôt en Préfecture  
Publication ou notification le

17 OCT. 2024

17 OCT. 2024

17 OCT. 2024



Pour copie conforme,  
Le Maire,  
Dominique TORCOL